

2.11.1 INFRASTRUCTURES TECHNIQUES

ETAT EXISTANT

Les infrastructures techniques de la commune d'Hermance ont subi d'importantes modifications au cours des vingt-cinq dernières années. Les principales concernent l'assainissement communal, avec la mise en séparatif du Bourg d'Hermance et la réalisation de collecteurs EU et EC sous la route d'Hermance, et une meilleure alimentation électrique générale.

Les différents services concernés des S.I.G. et le bureau d'ingénieurs responsable de l'assainissement de la commune ont été consultés pour la collecte des données reproduites dans cette cartographie.

RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRICITE

Le réseau électrique d'Hermance a vu, il y a quelques années, la réalisation d'une seconde ligne de réseau source sous la route d'Hermance entre le chemin de la Chapelle et le village et la réalisation de deux nouvelles stations transformatrices à la route d'Hermance et au chemin du Clos.

Tout le réseau moyenne tension est souterrain et l'alimentation "en étoile", à savoir deux arrivées principales au Bourg, assure une bonne sécurité d'approvisionnement.

Le stade du FC Hermance n'est pas relié au réseau et son éclairage nocturne nécessite l'usage d'un groupe électrogène

RESEAU DE DISTRIBUTION EAU "HAUTE PRESSION"

La commune d'Hermance est située sur le réseau de distribution "haute pression" Bessinge dont l'alimentation est assurée par la station de l'Arquebuse via le réservoir de Bessinge. La station de filtration et de pompage d'Anières a été mise hors service en 1999.

Les deux conduites de distribution sont là aussi un facteur de sécurité de distribution

RESEAU DE DISTRIBUTION GAZ

La majeure partie des parcelles en zone constructible est reliée au réseau gaz. La conduite d'alimentation du village est en moyenne pression et nécessite l'installation de détendeurs individuels pour les utilisateurs. La partie de la commune située en zone 4B protégée est elle alimentée en basse pression.

ASSAINISSEMENT

Le Bourg d'Hermance a été assaini en système séparatif et le reste de la commune d'Hermance est aujourd'hui presque totalement assaini en système séparatif

Les problématiques soulevées au début de l'étude en 1998 (collecteur EC de la route cantonale sur son tronçon chemin de la Chapelle - Hermance en mauvais état et sous dimensionné, collecteur EU du même secteur reliées au collecteur primaire cantonal par l'intermédiaire d'une canalisation privée en mauvais état et totalement sous-dimensionnée) ont été en bonne partie résolues avec la pose, dès l'automne 2000, de deux nouveaux collecteurs EC et EU sous la route d'Hermance entre le chemin de la Chapelle et la boucle de rebroussement du bus à l'entrée du village. Le collecteur EC de la route cantonale récolte les eaux de la partie de la zone villa en amont alors que celles en aval se déversent directement dans le lac.

Quant aux eaux usées, le collecteur EU de la route cantonale permet à toutes les constructions sises en amont de la route d'Hermance de se raccorder sur un égout public alors que celles de toutes les parcelles en aval de la route d'Hermance se raccordent directement au collecteur primaire cantonal longeant le lac avant qu'il n'atteigne la station de pompage située à proximité du camping.

Deux secteurs en zone villa le long de la route de Chevrens à la sortie du village et le long du chemin des Murets sont mal desservis, peu adaptés aux éventuelles nouvelles constructions et présentent des "faiblesses" avec un "degré de séparation" des eaux mal connu. Le système d'assainissement se fait via des parcelles privées qui se raccordent dans un collecteur unitaire sous le chemin du Crêt de la Tour.

Enfin, la station d'épuration d'Hermance, prévue pour 800 équivalents habitants, était à saturation depuis 1975 (pointes de 1300 équivalents habitants en été). Elle a été mise hors service en automne 2000, au moment où le collecteur de raccord vers la France (posé en même temps que la mise en séparatif du village) a été raccordé à la station de traitement des eaux usées de Douvaine. La station de pompage du camping a été transformée dans cette optique.

